Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/04/2022

AQUA LUNG TRADING AQUALUNG TRADING rappelle i330R Ordinateur de plongée



- Noms des modèles ou références concernés : **- CPN NS159000, ORDINATEUR DE PLONGÉE i330R (WRIST), n° de série GD-001004 à GD-015302 - CPN NS159001i330R, 2-GAUGE PSI (CONSOLE), n° de série GM-001000 à GM-003305 - CPN NS159002i330R, BARRE À 2 JAUGES (CONSOLE, n° de série GM-001011 à GM-001269**
- Marque : **AQUALUNG**
- **GTIN 3665771036299**
  GTIN 3665771062137
  GTIN 3665771063141
- Conditionnements : **Boite en carton.**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 01/02/2021**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Principaux distributeurs : LA PALANQUEE NEW'S, AU VIEUX CAMPEUR, L'ARGONAUTE, DIVEBOUTIK, SUB-OUEST, PLONGEQUILIBRE, SCUBA WIND, SCUBAZAR, FADIS DIVING WISSOUS, ARIMAIR PLONGEE , AQUASUB, LA BULLE - ANGERS, DOLPHIN SHOP, ACT PLONGEE/BOULOGNE PLONGEE.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Lors de plongées à 900m d'altitude ou plus (situation assez rare) : l'ordinateur de plongée i330R n'ajuste pas automatiquement le niveau de pression.**
- Risques encourus par le consommateur : **Dommages internes**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0610100493**
- Informations complémentaires publiques : **i330R doit être mis à jour en priorité au point de vente du produit ou au centre de plongée. A défaut, la mise à jour peut être effectuée via l'application DiverLog+ avec le contrôle ultérieur de l'installation au point de vente/centre de plongée.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre